



PROCES VERBAL DU CCAS

Commune de **BAUDRIERES** - 71370

Séance du 16 juin 2026

Président : Cédric TISSOT

Secrétaire de séance : Marie-Claire MULLIERE

Présents : Anne-Lise BACONNET – Céline BESSONNAT - Yann CATTIN - Mathilde MERITE – Marie-Claire MULLIERE - Marianne ROSAIN - Sylvie SAUNIER – Cédric TISSOT - Nathalie TISSOT - Jacky VENDROUX

Absents excusés : _Sandrine AUGÉAT – Cécile BOUTHENET - Sébastien LESSARD –

APPROBATION DU PROCES VERBAL :

Une lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 27 avril 2026. Le Conseil valide le document.

Approbation à l'unanimité - vote : 10 voix pour

ANIMATIONS 2026 :

Le Conseil évoque ensuite les prochaines animations de l'année :

- Les élus décident du thème et des activités à proposer pour le repas des seniors qui aura lieu le samedi 10 octobre prochain. Ils laissent en attente l'ouverture du restaurant pour établir le menu de la journée,
- Le Conseil approuve l'animation d'octobre rose en partenariat avec l'association Toujours Femme et la Gymnastique de Baudrières. Les membres du CCAS souhaitent porter un projet dynamique sur notre commune pendant cette période de campagne nationale de lutte contre le cancer du sein. Ils évoquent les éléments à mettre en place pour la mise en place d'un parcours avec postes d'informations, ouvert à tous._La date du 24 octobre est retenue pour cette activité.

POINTS A DATE :

Les membres présents sont informés :

- De la situation du budget utilisé à juin 2026,
- Du suivi de la distribution des bons taxis aux bénéficiaires.

Les élus établissent ensuite une liste pour le registre nominatif des personnes vulnérables, leur permettant de leur porter une attention spécifique pendant la période de canicule.

Une affiche avec les recommandations de prévention des risques est présentée. Elle leur sera remise lors d'une visite particulière.

Elle est prévue également en communication plus large sur le réseau de panneau pocket et sur les panneaux des bâtiments communaux.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET :

Les élus approuvent la modification demandée par le Service de Gestion Comptable de la Bresse Bourguignonne et confirment la rectification du solde reporté pour la somme de 1331.84 € et non 1332 €.

Approbation à l'unanimité - vote : 10 voix pour

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Les membres présents évoquent les différents dossiers d'administrés en situation de fragilité.

La prochaine réunion est fixée au mardi 1^{er} septembre à 20h en salle de Conseil.

La réunion prend fin à 22h45.

Le Maire,



Cédric TISSOT